



**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS A :**

Bid Receiving Unit
Procurement & Contracting Services Branch
Royal Canadian Mounted Police
73 Leikin Drive, Mailstop #15
Ottawa, Ontario K1A 0R2
Attn: Brianne Leach
Telephone: (613) 843-6038

All persons delivering mail, parcels and bids to the Mail Parcel and Screening Facility will be asked to provide government photo identification and a contact number as part of an enhanced security protocol.

**SOLICITATION
AMENDMENT**

**MODIFICATION DE
L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Title – Sujet RISO – Custom Carbine Mounts OCIR – Supports de carabine sur mesure		Date December 3, 2018 le 3 décembre, 2018
Solicitation No. – N° de l'invitation 201900578		Amendment No. – N° de la modification 03
Client Reference No. - No. De Référence du Client 201900578		
Solicitation Closes – L'invitation prend fin		
At / à :	2pm	EST (Eastern Standard Time) HNE (heure normale de l'Est)
On / le :	December 11, 2018	
Delivery - Livraison See herein — Voir aux présentes	Taxes - Taxes See herein — Voir aux présentes	Duty – Droits See herein — Voir aux présentes
Destination of Goods and Services – Destinations des biens et services See herein – Voir aux présentes		
Instructions See herein – Voir aux présentes		
Address Inquiries to – Adresser toute demande de renseignements à Brianne Leach		
Telephone No. – No. de téléphone 613-843-6038	Email - courriel Brianne.Leach@rcmp-grc.gc.ca	
Delivery Required – Livraison exigée See herein – Voir aux présentes	Delivery Offered – Livraison proposée	
Vendor/Firm Name, Address and Representative – Raison sociale, adresse et représentant du fournisseur/de l'entrepreneur:		
Telephone No. – No. de téléphone	Facsimile No. – No. de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) – Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
Signature	Date	



This amendment is raised to address the following:

- To respond to questions received during the solicitation period; and
- To revise the solicitation accordingly, as applicable.

QUESTIONS AND ANSWERS

Question 2: We have a question regarding the technical evaluation lead-time to submit (3) finished samples. Reference Part 4 – Evaluation Procedures and Basis of Selection, paragraph 4.1

The paragraph states “ The samples must be submitted within 45 days upon request from the Standing Offer

Due to the quantity of different parts and multiple setups we believe the 45 days would be insufficient lead-time. We are requesting 60 days.

Answer 2: See solicitation revisions.

Question 3: As far as the certification goes, I have clicked on the links provided and I don't see any forms that I must complete. Am I missing or overlooking something?

Answer 3: Please refer to Part 5. Certifications are precedent to issuance of Standing Offer only.

Question 4: Financial Offer in accordance with Annex B – I am assuming this chart would need to be filled in with price per unit, and not overall cost based on estimated quantities from the attachment. Is that correct? The different columns for Option Period 1 and 2...are they included in the overall price cap? Do you need the actual page filled in or can we recreate the table in our own document?

Answer 4: Yes, firm price per unit. The total cost to Canada resulting from all call-ups against the resulting Standing Offer shall not exceed the overall limitation of the Standing Offer. Bidders are encouraged to use the same table/format as shown in Annex “B”.

Question 5. Certifications. Is there a form for this or do we simply state in a separate document all the required certifications from section 5?

Answer 5: Please refer to Part 5. Certifications are precedent to issuance of Standing Offer only.

Question 6: Delivery Date. States 90 days. Does that mean we would have 90 days to deliver parts associated with a call up? Or are we expected to have the parts in stock and available to ship upon receipt of a call up?

Answer 6: You are not expected to have the parts in stock as exact usage is unknown. Goods are to be delivered 90 days from call-up issuance, thus allowing time to manufacture.

Question 7. Basis of Payment. Are payments ongoing throughout the contract (based on invoicing and payment terms)? Or is it a Single Payment once ALL work on the contract has been completed? Just a little confused on this in S7.4.2

Answer 7: A Single Payment will be issued for each call-up.



SOLICITATION REVISIONS

1) At Part 4, 4.1. Evaluation Procedures - Mandatory Technical Criteria – Technical Samples:

DELETE: 45 days

INSERT: 60 days

La présente modification vise à :

- répondre aux questions reçues pendant la période de soumission; et
- modifier l'invitation en conséquence, le cas échéant.

QUESTIONS ET RÉPONSES

Question 2 : Nous avons une question sur le délai alloué quant à l'évaluation technique pour la présentation de trois (3) échantillons finis.

Référence Partie 4 – Procédures d'évaluation et méthode de sélection, paragraphe 4.1

Le paragraphe stipule « Les échantillons doivent être soumis dans les 45 jours suivant la demande du responsable de l'offre à commandes... »

En raison de la quantité de pièces différentes et de la multitude de configurations, nous croyons que 45 jours ne constituent pas un délai suffisant. Nous demandons 60 jours.

Réponse 2 : Voir les modifications de l'invitation.

Question 3 : En ce qui concerne l'attestation, j'ai cliqué sur les liens fournis et je n'ai pas trouvé de formulaire à remplir. Y a-t-il quelque chose que je ne comprends pas ou qui m'échappe?

Réponse 3 : Veuillez consulter la Partie 5. Les attestations ne sont un préalable qu'à l'émission d'une offre à commandes.

Question 4 : L'offre financière, conformément à l'annexe B – je présume que les nombres dans ce tableau doivent représenter le coût unitaire et non le coût global fondé sur une quantité estimée à partir de la pièce jointe. Est-ce exact? Les colonnes pour les périodes d'option 1 et 2... sont-elles incluses dans le plafond global établi pour le prix? Devons-nous remplir le tableau fourni ou pouvons-nous le reproduire dans notre propre document?

Réponse 4 : Oui, il faut inscrire le prix ferme unitaire. Le coût total pour le Canada qui découle de l'ensemble des commandes subséquentes à l'offre à commandes ne doit pas excéder la limite globale pour l'offre à commandes. Les soumissionnaires sont invités à utiliser le même tableau/modèle que celui présenté à l'annexe B.

Question 5 : Attestations. Existe-t-il un formulaire pour les attestations ou devons-nous simplement indiquer dans un document distinct toutes les attestations demandées à la section 5?

Réponse 5 : Veuillez consulter la Partie 5. Les attestations ne sont un préalable qu'à l'émission d'une offre à commandes.



Question 6 : Date de livraison. Il est indiqué 90 jours. Est-ce que cela signifie que nous disposerions de 90 jours pour livrer les pièces associées à la commande subséquente? Ou s'attend-on à ce que nous ayons les pièces en stock et prêtes à être livrées lorsqu'une commande subséquente est reçue?

Réponse 6 : On ne s'attend pas à ce que vous ayez les pièces en stock, car le nombre exact de pièces dont nous aurons besoin est indéterminé. Les biens doivent être livrés dans les 90 jours suivant la réception d'une commande subséquente, ce qui vous laisse le temps de les fabriquer.

Question 7. Base de paiement. Les paiements sont-ils versés de façon continue pendant la durée du contrat (en fonction de factures et des modalités de paiement)? Ou en un paiement unique est-il versé lorsque TOUT le travail prévu au contrat est accompli? Je suis un peu confus face à l'article 7.4.2

Réponse 7 : Un paiement unique sera versé pour chaque commande subséquente.

MODIFICATIONS À L'INVITATION

- 1) Partie 4, 4.1. Procédures d'évaluation – Critères techniques obligatoires – Échantillons techniques

SUPPRIMER : 45 jours

INSÉRER: 60 jours

All other terms and conditions remain unchanged.